l'Actu

Mai 2023

Saint Étienne de Montluc

L'image à la Une

Mercredi 12 avril, les joueuses des Neptunes de Nantes, l'équipe féminine professionnelle de handball, sont venues à la rencontre des jeunes de l'Animation Sportive Départementale.

Une rencontre gratuite, ouverte au public au cours de laquelle les enfants ont pu partager des ateliers, un temps d'échange avec les joueuses suivi d'une séance de dédicaces et un goûter amplement mérité. Alors que la Ville a récemment été labellisée Terre de Jeux 2024, cette action s'inscrit dans cette démarche de valorisation et de l'accessibilité du sport pour tous.

Participation citoyenne

VIGILANCE CITOYENNE
EN LIEN AVEC LA POLICE MUNICIPALE ET LA GENDARMERIE

Mercredi 8 mars avait lieu une réunion consacrée au dispositif Participation Citoyenne à Saint Étienne de Montluc. Elle a été l'occasion de rappeler le rôle des 13 volontaires de secteur référents auprès de la gendarmerie et des services de la commune, des attitudes à adopter en cas de suspicion ou faits délictueux, et de partager les actions mises en place par chacune des parties prenantes (État, Commune, Gendarmerie, citoyens). Lors d'un échange sur la vidéoprotection, il a été précisé que lors de cambriolages, 2 faits sur 3 sont résolus en partie grâce à la vidéoprotection.

À l'occasion de cette rencontre, les services de la Gendarmerie de Saint Étienne de Montluc ont également présenté l'application « MaSécurité » permettant de connaître les démarches et informations en matière de prévention, et disponible gratuitement sur smartphone. La Gendarmerie de Saint Étienne de Montluc communique régulièrement sur cet outil sur les actions qu'elle mène via cette plateforme.

télécharger l'application

Vous souhaitez rejoindre le dispositif Participation Citoyenne ou en connaître d'avantage sur son fonctionnement ?

Lancé en 2019 sur la commune, ce dispositif constitue une démarche volontaire et bénévole, ouverte à tout citoyen majeur, qui ne confère aucune prérogative de puissance publique et ne donne lieu à aucune contrepartie financière. Elle associe les habitants à la protection de leur environnement par la prévention de la délinquance sous forme d'un réseau de solidarité du voisinage, en complément de l'action des forces de l'ordre.

Pour plus d'information ou rejoindre ce dispositif, vous pouvez vous rapprocher de la Police Municipale.

Édito

RÉMY NICOLEAU
Maire
de Saint Étienne de Montluc

Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

Nous sommes à mi-chemin de notre engagement pour lequel vous nous avez fait confiance en mars 2020. Après un démarrage difficile dû à la crise sanitaire, l'équipe majoritaire « Vivre Saint Étienne » tient ses promesses : sur les 50 propositions de notre feuille de route, 40 sont déjà finalisées ou en cours de réalisation.

Notre action et notre ambition restent intactes : vous écouter, agir dans l'intérêt général, soutenir les initiatives locales, développer les services indispensables à notre cadre de vie, aménager notre espace pour un développement harmonieux, s'engager avec Estuaire et Sillon et nos partenaires dans les projets territoriaux.

Quelques projets phares sont déjà engagés : la résidence autonomie, le groupe scolaire de la Chênaie, l'extension du cimetière, la réhabilitation d'un local commercial, rue Jeanne d'Arc…
Malgré cette volonté d'agir et de faire ensemble, certains comportements et actions dirigées contre la Collectivité heurtent mes valeurs : le sens de la démocratie, les échanges d'idées, l'acceptation des points de vue des uns et des autres dans le dialogue et la bienveillance.

Pour illustrer mes propos, je regrette l'absence totale de débat avec l'opposition stéphanoise. Pour preuve, lors d'un article dans l'Actu en mars dernier, l'opposition ose « se réjouir » du contournement poids lourds de Saint Étienne de Montluc alors qu'elle le combat quotidiennement…
Sans aucun échange, ni concertation préalable, ses membres ont proposé au Département un tracé, par le nord de la Commune, totalement irréalisable notamment au plan environnemental avec un impact 3 fois supérieur au projet initial et ce, sans parler de l'incidence financière.

Autre sujet accablant : l'action en justice engagée par quelques-uns contre les travaux d'adduction d'eau, boulevard de la Libération.
Malgré l'information apportées aux riverains sur la nécessité d'un changement de canalisations d'eau et le soin apporté pour la préservation des platanes après le recensement de leur état sanitaire, une action en justice a été portée, en vain, par des associations et des particuliers, dans le but de déstabiliser la commune.
Revanche politique ? Ambitions personnelles… ?

Une simple rumeur d'abattage mérite-t-elle l'encombrement des tribunaux ? une telle dépense d'argent public pour la défense de l'intérêt général ?
Comment le Maire que je suis pourrait laisser fuir l'eau potable quand on connait les difficultés de nos ressources ? Comment pourrait-on autoriser l'abattage d'arbres quand on sait leur importance pour notre environnement ? Quelles attitudes irresponsables !

Longtemps, j'ai voulu vous épargner cette déception, mais ces deux exemples récents m'empêchent de rester sous silence et je vous dois la vérité sur la situation vécue dans nos instances. Je me dois aussi de vous rassurer sur mon engagement, ma détermination pour que Saint Étienne de Montluc puisse rester une ville accueillante où il y fait bon vivre.

Avec l'ensemble de l'équipe « Vivre Saint Étienne », je vous souhaite un bel été.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ STÉPHANOISE SUR

www.st-etienne-montluc.net

@VilleSaintEtiennedeMontluc

Déchets

L'écopoint situé Chemin de Bellevue a été supprimé. Les 13 autres sites de collecte de la commune restent en fonction. Vous pouvez retrouver leurs emplacements sur la carte interactive de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon : cartes.estuaire-sillon.fr/dechets/index.html

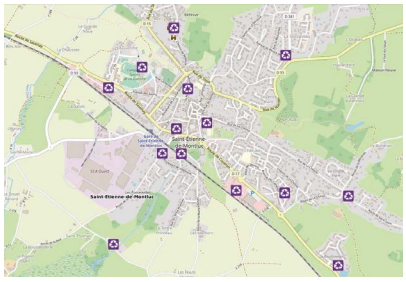

Bons de pierres

Les inscriptions pour le retrait de bons de pierres servant à l'entretien des chemins ruraux peuvent se faire en Mairie avant le 1er septembre 2023.

Inscription dans les écoles stéphanoises

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023 à l'école de la Guerche, se font en Mairie, auprès du service des Affaires Scolaires.

Pour les inscriptions à l'école Sainte Marie, les démarches se font directement auprès du chef d'établissement.

Contact
Service Affaires scolaires
02 40 86 80 26
s.garnier@st-etienne-montluc.net

Les élèves de Guerche en visite à la Mairie

Près de 50 élèves des classes de CE2 de l'école la Guerche ont découvert la Mairie, son organisation et son fonctionnement lors d'une visite jeudi 6 avril. À cette occasion, ils ont pu poser leurs questions au Maire et découvrir son rôle au sein de la commune.

Trajectoire 2050 :

Comment imaginer notre territoire Nantes-Saint-Nazaire en 2050 ? C'est la question que se posent les 5 intercommunalités de Nantes Métropole, de la Communauté d'Agglomération de la Région de Saint Nazaire, des Communautés de Communes d'Erdre et Gesvres, d'Estuaire et Sillon et du Pays de Blain, regroupées au sein du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

Mobilités, logement, commerces, alimentation, transition écologique, services ou encore les paysages, l'avenir de notre territoire ne se prévoit pas, il se prépare. Dans cette démarche, l'avis des citoyens est décisif pour accompagner les élus dans cette réflexion et dessiner un futur possible et désirable.

Tous les habitants du Pôle Métropolitain sont invités à participer à cette réflexion. Ateliers citoyens, cahier d'acteurs, questionnaire en ligne, contribution libre, réunions publiques. Plusieurs façons de contribuer et participer à cette concertation sont proposées ou le seront prochainement.

Retrouvez toutes les informations sur le Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire sur www.nantessaintnazaire.fr et sur les sites de la Mairie et de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

TRAJECTOIRE 2050
Nantes Saint-Nazaire
Pôle Métropolitain

Expression du groupe minoritaire

OSONS L'AVENIR POUR SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC

Les déchets dans les fossés sur les routes d'accès des zones industrielles : un problème de plus en plus préoccupant

Les routes d'accès aux zones industrielles jouent un rôle crucial dans le bon fonctionnement des entreprises. Elles facilitent le transport des matières premières et des employés vers ces secteurs… et aussi la **dispersion des déchets qui finissent par s'accumuler rapidement dans les fossés et leurs abords immédiats**.

Ce phénomène est principalement dû au comportement de certains routiers qui jettent leurs ordures par la fenêtre de leur cabine.

Les déchets jetés dans les fossés peuvent inclure des débris de toutes sortes : emballages de nourriture, bouteilles en plastique, canettes, papiers, etc. **En plus d'être inesthétiques, ces déchets peuvent gravement polluer les sols et les eaux souterraines.**

Force est de constater que les riverains de l'accès à la zone de La Gâtais, entre autres, doivent régulièrement y nettoyer les ordures qui s 'y accumulent en raison d'un trafic routier important.

Actuellement, un projet de contournement pour poids lourds par le secteur sud est en cours, qu'en sera t il de ces nouveaux dépôts sauvages de déchets ? Continueront ils à rester dans les fossés en se désagrégeant lentement **dans les eaux et les sols** ? L'entretien des abords de la route départementale sera-t-elle à la charge de la municipalité ou bien incombera-t-elle encore aux riverains ?

Que penseront les promeneurs en quête de verdure et de calme ? Ils ne verront que déchets.

Il est donc impératif de maintenir la propreté des routes d'accès aux zones industrielles pour **garantir la sécurité des personnes et de l'environnement**.

En conclusion, les déchets dans les fossés sur les routes d'accès des zones industrielles sont un problème de plus en plus préoccupant. Les conséquences environnementales et sanitaires peuvent être graves, et il est important que chacun prenne ses responsabilités pour résoudre ce problème. Les entreprises de transport, les autorités locales et les citoyens doivent travailler ensemble pour protéger notre environnement et assurer un avenir durable pour les générations futures.

Vos commentaires / vos questions :

elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr

https://pour-saintetienne2020.fr/

Facebook : @osonsavenir

Judith LERAY

Olivier LABARRE

Céline PETETIN

Olivier GEFFRAY

Régine CASSIN

Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • **Coordination éditoriale :** Michèle VANDEN BRUGGE • **Rédaction :** service Communication-Culture • **Conception et réalisation** : service Communication-Culture • **Impression :** OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • **Tirage** : 3 700 exemplaires • **Images** : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • **Distribution** : Guy W. Services

État-Civil

Naissances

Lyam Malo

Mattia Printemps

Philippa Vichatzky

Décès

Thérèse Tessier (Née Labarre)

Pierre Créteau

Jean-Luc Loriau

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune ?

Retrouvez sur le site internet de la commune toutes les démarches et les délais pour relayer vos informations sur les supports de communication municipaux.

Fête du printemps

Samedi 13 mai, à Saint Étienne de Montluc

L'association des Artisans Et Commerçants (AEC) convie tous les Stéphanois à sa deuxième édition de la Fête du Printemps, en partenariat avec la Mairie et Rythme au Manoir.

Du 29 avril au 13 mai 2023, un jeu de piste : La vitrine qui « cloche » vous permettra de collecter des indices pour participer à un tirage au sort avec 5 lots à gagner dont un 1er lot d'une valeur de 300€. Les bulletins de participation pourront être retirés chez vos commerçants.

Le samedi 13 mai, de 15h à 18h, un concert de l'école de musique associative RYTHME AU MANOIR, pour petits et grands, se tiendra derrière l'église.

A partir de 20h après le grand tirage au sort la nouveauté de cette deuxième édition : un grand concert festif pour s'amuser jusqu'à 23h.

Un stand tenu par vos artisans et commerçants vous proposera une petite buvette conviviale et des friandises ainsi qu'une petite restauration pour la soirée.

Venez nombreux !

Vide grenier

Dimanche 11 juin, Parking de Super U,

Après avoir remporté un franc succès en juin 2022, l'association Noël sur Les Étoiles remet ça le dimanche 11 Juin 2023 pour la 5ème édition de son Vide Grenier.

Pas moins de 160 emplacements, seront attribués sur le parking de Super U. L'ouverture aux exposants se fera à partir de 7h00 et ce jusqu'à 8h30. Les visiteurs seront accueillis dès 9h00 pour avoir la joie de chiner fringues, meubles, livres, jouets, outillage, babioles en tous genres.

Sur place, un stand Restauration / Buvette vous permettra de satisfaire les petites faims ou d'éponger les petites soifs, sans oublier le point crêpes au choix (sucre, chocolat, confiture…)

A 18h00, il sera l'heure de remballer, charger les véhicules et se reposer de cette longue journée qui une fois encore, aura certainement été l'occasion de faire de belles rencontres, de bonnes affaires et de passer un moment de convivialité en famille ou entre amis et voisins.

En espérant que le soleil soit de la partie comme l'année dernière, rendez-vous le dimanche 11 Juin 2023.

Petit rappel : L'association Noël sur les étoiles est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles, pour donner un coup de main lors de l'organisation de tels évènements. Pour les rejoindre, rien de plus simple, les contacter par téléphone ou par mail.

Contact
06 47 68 72 33
noel.sur.les.etoiles@gmail.com

Initiation théâtre

Vous avez envie d'avoir une approche du théâtre (comportement face à un public, diction, prise de parole, etc……). La troupe Les 3 Coups de Saint Étienne de Montluc propose cette année aux adultes (à partir de 18 ans) la découverte des bases théâtrales.

Cette initiation aura lieu sur la scène du théâtre (Montluc Cinéma) le samedi matin de 10h00 à 12h00 du 6 mai au 24 juin 2023.

La première séance est gratuite et sans engagement. Si vous poursuivez l'initiation, le coût total sera de 30€.

Vous souhaitez vous inscrire (nombre de places de 6 (mini) à 8 (max)) ou simplement demander des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Michel :

Contact
Michel Soulisse
mi.soulisse@laposte.net - 06 71 81 06 56

Agenda

Temps d'échange : Quelle serait votre médiathèque idéale ?

Jeudi 4 mai,

à 18h, Salle des Loisirs

Communauté de communes Estuaire et Sillon

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Lundi 8 mai,

à 10h15, place de la Mairie

Mairie de Saint Étienne de Montluc

Conseil Communautaire

Jeudi 11 mai,

Communauté de communes Estuaire et Sillon

Camille Chamoux

Vendredi 12 mai,

à 20h30,

Espace Montluc,

Mairie de Saint Étienne de Montluc

Lazari pour la vie

Samedi 13 mai,

à 16h, Parc du Pré Petit,

Mairie de Saint Étienne de Montluc

@Altoso Photos

Fête du printemps

Samedi 13 mai,

Espace Montluc,

AEC

Don du sang

Jeudi 25 mai,

Espace Montluc,

Amicale des donneurs de sang

Conseil municipal

Jeudi 1er juin,

à 20h30, Salle du Conseil

Mairie de Saint Étienne de Montluc

Atelier d'écriture

Samedi 3 juin,

à 10h, à la Bibliothèque

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Vide grenier

Dimanche 11 juin,

à 9h, Parking de Super U

Noël sur les Étoiles

Causerie

Mercredi 14 juin,

à 18h30, à la Bibliothèque

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Trophée des sportifs

Vendredi 23 juin,

à 19h, Salle Malraux

Mairie de Saint Étienne de Montluc